

TROUBLES DU COMPORTEMENT ET TROUBLES COGNITIFS

TROUBLES DU COMPORTEMENT ET TROUBLES COGNITIFS

POUR LES PROFESSIONNELS

LES SIGNES D'ALERTE

« LES SIGNES QUI DOIVENT M'ALERTER »

↳ Il s'agit notamment :

- de difficultés à se concentrer, à se souvenir (oublis fréquents);
- de difficultés à trouver ses mots, à s'exprimer;
- de modifications dans la capacité à s'orienter dans le temps et l'espace;
- de modifications dans la capacité à prendre des décisions;
- d'un changement de caractère (agressivité, apathie, euphorie, perte d'initiative et de motivation, indifférence à l'entourage, etc.);
- de la perte des convenances sociales;
- de l'apparition d'un phénomène d'errance ou d'agitation, de cris, de confusion ou de délires;
- de l'apparition d'un sentiment de préjudice ou de persécution (la personne se sent volée, spoliée, etc.);
- d'épisode de somnolence;
- d'une modification concernant la toilette ou l'hygiène;
- d'une modification concernant l'habillement/déshabillage;
- d'une modification dans les capacités de la personne à aller aux toilettes pour uriner ou déféquer.

BON À SAVOIR

Il existe de nombreux facteurs pouvant favoriser des troubles cognitifs et/ou du comportement. En tant que professionnel, il s'agit d'être plus particulièrement vigilant :

↳ Aux facteurs environnementaux :

- entrée en Ehpad (les trois premiers mois suivant l'entrée), changement de chambre, etc.;
- ruptures brutales survenant dans la vie de la personne;
- changements d'équipe/remplacement;
- modifications dans la vie relationnelle;
- sur-stimulation ou sous-stimulation;
- épisodes de canicule;
- retour d'hospitalisation;
- .../...

↳ Aux facteurs individuels :

- déficiences sensorielles (perte ou altération d'un ou plusieurs sens);
- douleurs;
- troubles du sommeil;
- infections;
- traitements médicamenteux;
- maladies psychiques et/ou somatiques;
- déshydratation.
- .../...

LES FACTEURS DE RISQUE

TROUBLES DU COMPORTEMENT ET TROUBLES COGNITIFS

POUR LA STRUCTURE

↘ METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE VEILLE PERMETTANT D'IDENTIFIER LES SIGNES DE TROUBLES DU COMPORTEMENT ET COGNITIFS

- En encourageant la personne à exprimer ses attentes, besoins et difficultés.
- En observant les évolutions dans les attitudes, les gestes et les paroles de la personne.
- En échangeant, si la personne en est d'accord, avec son entourage, le médecin coordonnateur, son médecin traitant et les professionnels qui l'accompagnent afin d'élaborer en équipe ce qui peut être mis en place à partir des informations remontées par les professionnels⁶² notamment non soignants.

↘ PARTAGER L'ANALYSE DES SIGNES REPÉRÉS

- En échangeant avec la personne, son entourage, en équipe et avec les partenaires dans le respect des règles de partage d'informations.
- En prévoyant des temps et des outils spécifiques de partage d'informations.
- En organisant les remontées d'informations avec l'ensemble de l'équipe (professionnels soignants et non soignants).

↘ ADAPTER LES RÉPONSES LORSQUE LES PERSONNES ACCUEILLIES MONTRENT DES SIGNES DE TROUBLES DU COMPORTEMENT ET COGNITIFS

- En recherchant des réponses en équipe, en accord avec la personne et en cohérence avec le projet personnalisé.
- En impliquant la personne et ses aidants dans la recherche de solutions.
- En sollicitant les partenaires (MEDEC, médecin traitant, gériatre, neurologue, EMGE, Consultation mémoire, etc.)
- En formalisant dans le projet personnalisé les solutions proposées et les éventuelles difficultés.
- En évaluant en équipe les actions mises en place et leurs limites.

↘ SENSIBILISER ET FORMER LES PROFESSIONNELS AU REPÉRAGE DES SIGNES DE TROUBLES DU COMPORTEMENT ET COGNITIFS

- En présentant aux professionnels les principaux facteurs de risques troubles cognitifs et du comportement.
- En formalisant ces facteurs de risques dans le projet d'établissement.
- En inscrivant cette thématique dans le plan de formation.
- En encadrant l'éventuelle utilisation d'outils d'aide au repérage.
- En organisant régulièrement des temps d'échanges, notamment pour la diffusion des recommandations de bonnes pratiques professionnelles relatives aux troubles cognitifs et du comportement.

⁶² Notamment les AMP, ASG, mais aussi les agents de services, les personnels de restauration, les jardiniers, les agents du service technique, les secrétaires, les animateurs, etc. L'ensemble de tous ces professionnels qui a l'occasion de les observer et d'échanger au quotidien en dehors d'une situation de soins.

TROUBLES DU COMPORTEMENT ET TROUBLES COGNITIFS

RÉSULTATS ATTENDUS

Le personnel soignant et non-soignant connaît les principaux facteurs de risque de troubles du comportement et de troubles cognitifs, et identifie les signes d'alerte. Il sait sur quels dispositifs (outils) s'appuyer pour faire remonter cette information. Les besoins et les attentes de la personne sont pris en compte. La perte d'autonomie et/ou son aggravation est prévenue. Il n'y a pas de rupture dans le parcours d'accompagnement.

DES OUTILS⁶³ POUR ALLER PLUS LOIN...

↘ Sur la thématique « Maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées »

- Anesm. L'accompagnement des personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou apparentées en établissement médico-social. 2009
- HAS. PROGRAMME AMI – ALZHEIMER. Alerte et maîtrise de l'iatrogénie des neuroleptiques dans la maladie d'Alzheimer. Octobre 2010.
- DGS/DGAS/SFGG. Les bonnes pratiques de soins en Ehpad. Octobre 2007. pp. 14-17 et 110-111
- HAS. Programme pilote Psycho SA (psychotropes et sujet âgé). 2007-2010.
- HAS. Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées, diagnostic et prise en charge de l'apathie. 2014

↘ Sur la thématique « Iatrogénie médicamenteuse »

- (cf. fiche-repère « Risques liés à la prise de médicaments »)

⁶³ L'ensemble des outils sont téléchargeables sur le site de l'Anesm, Ils servent de support à la formation, et favorisent les échanges.